Mobilisation dans l'Éducation : ce que demande le SNES-FSU

Pour lutter contre les inégalités, **le SNES-FSU porte des revendications** qui répondent aux attentes des personnels et à celles de la jeunesse.

Le mouvement des lycéen·nes met la lumière sur leurs conditions d'étude et sur la casse du service public d'Éducation après 10 ans de réformes Blanquer, sélectives et inégalitaires. **Depuis 2017, 10 230 postes ont été supprimés dans le second degré public** quand les effectifs augmentaient. L'état global du bâti est déplorable… et l'argent public continue de financer le privé !

RECRUTER MASSIVEMENT

- **Loi de programmation pour restituer les emplois supprimés** depuis 2017.
- **Annulation des 1 250 suppressions** de postes prévues au budget 2027.
- **Augmentation du nombre de postes aux concours ;** une formation initiale et continue repensée.
- **Recrutement à bac+5,** et prérecrutements sans contrepartie dès la L2.
- **Plan de titularisation pour les non-titulaires** et recrutement immédiat des collègues non renouvelé·es.

LA REVALORISATION TOUT DE SUITE

- **Augmentation du point d'indice (+20 %)** et revalorisation des carrières (stagiaires à 2 000 €, fusion classe normale et hors-classe, classe exceptionnelle pour toutes et tous).
- **Mesures spécifiques pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.**
- **Titularisation des AESH.**
- **Grilles nationales de rémunération** pour les AED, AESH et non-titulaires.
- **Retraite à taux plein à 60 ans,** aménagement des fins de carrières, prise en compte des enfants né·es après 2003.



EN FINIR AVEC LE LYCÉE BLANQUER

- **Remise à plat du lycée Blanquer** avec reconstitution des groupes classes sur des contenus cohérents évitant les emplois du temps « en barrettes » jusqu'à 18 heures.
- **Fin du bac Blanquer** avec mesures immédiates : suppression du Grand oral, retour aux épreuves terminales et fin du contrôle continu.
- **Abrogation de Parcoursup** et augmentation des places dans l'enseignement supérieur public pour les 160 000 jeunes toujours sans affectation.
- **Liberté d'expression garantie** pour les élèves avec des espaces et du temps pour que vive la démocratie lycéenne.

UN AUTRE SECOND DEGRÉ EST POSSIBLE

- **Argent public réservé à la seule École publique.**
- **Démocratisation** de l'accès aux savoirs et à l'émancipation.
- **Respect de la liberté pédagogique** et professionnelle des personnels ; temps de concertation dans les services.
- **Dédoublements dans toutes les disciplines** au collège et au lycée.
- **Financement des options et des dédoublements** garanti par une grille nationale des horaires.
- **Davantage de moyens pour l'Éducation prioritaire** avec une carte élargie intégrant des lycées.
- **Maximum de 20 élèves par classe en collège** (16 en éducation prioritaire), **24 élèves par classe au lycée.**
- **1 poste de CPE** pour 250 élèves, **1 poste de Psy-ÉN** pour 600 élèves, au moins **2 prof. documentalistes** par établissement.
- **1 AESH** pour 1 à 2 élèves maximum.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DU BÂTI SCOLAIRE

- **5 milliards d'euros par an pendant 10 ans.**
- **Plan d'urgence État-collectivités** pour l'adaptation et l'équipement des établissements avec des mesures immédiates (protections solaires, ventilation, rafraîchissement de certaines salles, etc.).
- **Protocoles ministériels** pour protéger l'ensemble des personnels et des élèves en cas d'épisodes de chaleur ou de froid.